



Lancé en 2018 à Vitry-sur-Seine, le Passeport végétal est une autorisation délivrée par la ville qui permet de jardiner dans la rue, aux pieds des arbres ou dans des bacs prévus à cet effet. Toute personne ou structure locale qui souhaite entretenir un « petit jardin sur rue », ayant une idée de lieu à verdir, peut demander son Passeport végétal. La ville l'aide à mettre en place son projet de végétalisation de l'espace public.

## **ÉTAPE 1**

Je demande mon passeport végétal



Je remplis le bulletin d'inscription en indiquant l'adresse du lieu que je veux verdir, je joins une copie des pièces fournir, et j'envoie l'ensemble **avant le 31 janvier 2024** :



### Soit par courrier

à Direction Espaces Verts, 2, av. Youri-Gagarine, 94400 Vitry-sur-Seine



### Soit par mail

passeportvegetal @mairie-vitry94.fr



Après avoir vérifié et validé l'adresse du lieu à verdir, la ville me fournit mon équipement. Au printemps, elle réalise les installations et les découpes nécessaires, l'apport de terre et le nettoyage du site.



Dès que le matériel est prêt, c'est parti : je peux commencer à réaliser mes premières plantations.

Besoin d'aide et de conseils ? La Direction Espaces Verts vous guide dans l'utilisation de votre Passeport végétal en vous fournissant des conseils pratiques sur la plantation, le choix des végétaux, la sécurité de l'emplacement...



En arrosant et en entretenant régulièrement mes végétaux, je veille à respecter les ouvrages en place, les piétons et les arbres à proximité. Car détenir un Passeport végétal, c'est avant tout s'engager à garder l'espace public esthétique, accessible et sans danger pour autrui.

## 3 RÈGLES POUR BIEN UTILISER SON PASSEPORT VEGETAL



### **PLANTES**

Hauteur maximum: 50 cm



## **ACCESSIBILITE**

Passage règlementaire minimum sur trottoir : 2 m



# **BULLETIN D'INSCRIPTION**PASSEPORT VÉGÉTAL 2023-2024

Pour une délivrance du Passeport végétal au printemps 2024, je m'inscris entre le 30 septembre 2023 et le 31 janvier 2024.

| Jom / Prénom ou structure :  |    |
|--|----|
| 'ype d'équipement :<br>D Bac 50 x 50 x 70 cm □ Bac 110 x 50 x 70cm □ Pied d'arbre<br>Description :   |    |
|  |    |
| l'ièce à fournir<br>Obligatoires : attestation de responsabilité civile et<br>Ontocopie d'une pièce d'identité.<br>Ontocopie d'une projet, photo du site envisagé  |    |
| vant de signer le présent bulletin d'inscription, je m'assure d'avoir pris<br>onnaissance du règlement et de la charte du détenteur du Passeport végé<br>isponible sur vitry94.fr, et je m'engage à en respecter les termes. | ta |
| ignature précédée de la mention<br>lu et approuvé »<br>ait à Vitry-sur-Seine, le :   |    |